

En résumé... les avantages

- Vous pouvez nous appeler **24h/24** et **7 jours/7** pour faire votre demande.
- Une **puéricultrice professionnelle** vient garder votre enfant malade chez vous.
- Votre enfant est en sécurité chez lui, dans son environnement habituel, gardé par une professionnelle de l'enfance/petite enfance.
- Vous pouvez aller travailler l'esprit libre, de manière sereine, et en toute confiance : **on s'occupe de votre enfant malade !**
- Notre service n'est pas limité dans le temps, vous pouvez faire appel à nos puéricultrices autant de fois que votre enfant est malade.



LES PETITS LOUS

SERVICE DE GARDE D'ENFANTS MALADES
À DOMICILE

02.537.98.66
www.csdbxl.be
petits.lous@csdbxl.be



Centrale de soins et de services à domicile
Rue Saint-Bernard 43, 1060 Bruxelles
www.csdbxl.be

La CSD
c'est aussi



Pour vous et votre enfant, avec vous, chez vous.



LES PETITS LOUS

SERVICE DE
GARDE
D'ENFANTS
MALADES
À DOMICILE

02.537.98.66 / www.csdbxl.be / petits.lous@csdbxl.be



Catastrophe ! Votre enfant est malade, il a de la fièvre et ne peut pas aller à la crèche ou à l'école. Justement la semaine où vous devez aller travailler, ou assister à une formation ! Pas de panique : appelez notre service « Petits Lous » et nous vous enverrons une puéricultrice pour garder votre enfant malade chez vous.

Vous pouvez ensuite partir travailler l'esprit tranquille : nos puéricultrices sont des professionnelles diplômées. Notre service est agréé par l'ONE.



Conditions

- Vous habitez à Bruxelles ;
- Votre enfant a moins de 12 ans ;
- Vous avez un certificat médical de votre docteur ou pédiatre qui atteste que votre enfant doit rester à la maison.

Pour bénéficier de notre service "Petits Lous"

- Appelez-nous **24h/24 et 7 jours/7** au **02/537.98.66**.
- Indiquez à notre agent l'horaire de garde que vous souhaitez, **du lundi au vendredi entre 8h et 17h au plus tard**. Les prestations de garde ne peuvent pas être inférieures à 4 heures ni excéder 9 heures en tout.
- Attention, l'annulation d'une journée de garde doit se faire par téléphone au plus tard la veille avant 14h. Toute annulation faite après cette heure donnera lieu à une facturation forfaitaire de 20 € par journée.
- Transmettez ensuite le certificat médical à notre puéricultrice lorsqu'elle arrive chez vous, ainsi que la prescription de médicaments ou le carnet de santé pour qu'elle puisse soigner votre enfant.

Tarifs

**NOUVEAUX
TARIFS**

- De 5 € à maximum 20 € par jour de garde, en fonction de vos revenus mensuels
- +2,50 € de frais de déplacements.

